Comment paramétrer un aménagement télétravail et gérer les limites ?

Un aménagement télétravail par défaut est à créer afin de permettre un paramétrage par défaut pour l'ensemble des utilisateurs de votre instance à qui la fonctionnalité télétravail sera activée.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : Paramétrage > Absences > Télétravail > Paramètres, rubrique Aménagement télétravail

Afin d'initier un paramétrage par défaut, il va être nécessaire de créer un premier aménagement télétravail qui sera votre référence : chaque utilisateur (pour qui une date de début de télétravail sera renseignée dans sa fiche utilisateur) se verra attribué cet aménagement par défaut.

Vous pourrez ensuite créer autant d'aménagements télétravail qu'il vous sera nécessaire afin de répondre à l'ensemble des besoins de votre structure : pour ce faire, cliquez sur le bouton **Ajouter** .

1. Le libellé **Limite périodique** est renseigné par défaut dans le champ, vous pouvez le modifier à votre convenance.

2. Choisissez si un contrôle doit s'opérer, et si oui: actionnez le menu déroulant pour cocher quel profil doit être conditionné au contrôle.

3. Définissez les limites en cliquant sur le + :

Type: choisir si la limite sera **périodique** (jour de télétravail fixe et récurrent) , **non périodique** (jour libre) ou **tous** (valable pour les 2),

Période: choisir la périodicité de la limite qui va être fixée ⇒ hebdomadaire, mensuelle, annuelle ou à l'utilisateur,

Quotité: choisir à quelle quotité cette limite sera fixée. Si valable pour tous, ne rien cocher: **Tous** s'affiche par défaut,

Nombre de jours max: renseigner le nombre maximum de jours autorisés,

4. Cliquez sur "Enregistrer".

Last update: 2025/03/14 param_conges:comment_parametrer_amenagement_teletravail https://documentation.ohris.info/doku.php/param_conges:comment_parametrer_amenagement_teletravail 13:30

Libellé *								
Limite périodique 45j/an								
Conditionner le contrôle au profil du déclarant aucun filtre * O inclure certains * O exclure certains *								
× Absence valideur × Absence utilisateur								
Limites								
Туре	Période	Quotité	Nombre de jours max					
Tous ~	Annuelle ~	Tous	45					
				0				

5

Dans cet exemple d'affichage,

Enregistrer

l'aménagement télétravail par défaut pour la société se nommera "Limite périodique 45j/an", les utilisateurs qui auront la fonctionnalité activée disposeront de 45 jours maximum/an pour des dépôts périodiques et/ou non périodiques,

limite valable pour tous qu'ils soient à temps plein (100%) ou à temps partiel (90%, 80%, etc..) et les profils *Absence utilisateur* et *Absence valideur* sont contraints par cette règle

Le fonctionnement de ces limites est en mode restrictif et cumulatif.

Cela signifie :

Restrictif ⇒ si coché, la limite s'appliquera exclusivement pour ce qui est coché, ce qui n'est pas coché sera bloqué.

Exemple: si je coche quotités 100%+80%+50% alors la règle s'appliquera aux seuls utilisateurs possédant ces 3 quotités de travail, si une nouvelle quotité est créée et si pas cochée alors blocage. **Cumulatif** \Rightarrow si je paramètre une limite pour un type "Périodique" et que j'ajoute une 2nde ligne avec le + pour un type "Non périodique" alors les 2 limites se cumulent.

Quelques exemples de paramétrage de ces limites :

- Comment paramétrer une limite non périodique simple ?
- Comment paramétrer une limite périodique simple ?
- Comment cumuler une limite périodique et une limite non périodique ?
- Comment paramétrer une limite hebdomadaire avec un nombre maximum de jours à l'année ?
- Comment imposer un nombre de jours de présence sur site ?
- Le fonctionnement de la limite à l'utilisateur.

Finalement, une liste d'aménagements télétravail s'affiche. Il est possible de les modifier ou les supprimer à votre convenance, et également de les hiérarchiser avec les flèches afin de prioriser

l'affichage dans le menu déroulant sur les fiches utilisateurs :

Aménagement télétravail	Rechercher		● A	Ajouter
Règles d'utilisation Régulation	Libellé		Act	tion
-	Limite périodique 45j/an	÷	/	•
	3 jours par semaine	↑ ↓	/	Ĩ
	Limite mixte quotité 80%	↑	/	•

Ð

From: https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis** Permanent link:

https://documentation.ohris.info/doku.php/param_conges:comment_parametrer_amenagement_teletravail

Last update: 2025/03/14 13:30

